

Amicale des Loups de Blois sur Seille

Réunion du 3 mai 2024

Membres présents (11) : Jean Christophe Mourez (Président), Laurent Besançon (trésorier), Pierre Duc (secrétaire), Joël Chambard (Président d'honneur), Michelle Chevassus, Marie Bruchon, Mado Chevassus, Alain Cernéaz, Pascal Cordier, Dominique Breton et Jean Pierre Dupas.

Pouvoirs (2): Mme Hérichi Geneviève donne pouvoir à Mr Dominique Breton
Mme Arlette Guichard donne pouvoir à Mme Marie Brucho

Votants : 13

Avant d'aborder l'ordre du jour le nouveau Président, Mr Jean Christophe Mourez tient à remercier tous les membres qui ont voté pour lui.
Il rend hommage à Mr Joël Chambard pour son investissement au sein de l'amicale des Loups durant toutes ces années et le remercie pour son dévouement et sa présence.

1- Proposition de mise à jour des statuts de l'Association :

Le président précise que la révision des statuts ne peut se faire que dans le cadre d'une Assemblée Générale exceptionnelle. Il propose une A.G. exceptionnelle en octobre pour une révision et mise à jour des statuts.

En ce qui concerne la présence d'un Conseil d'Administration au sein de l'Association, le Président explique que même si un CA est inscrit dans les statuts, il n'y a aucune obligation d'en élire un. Mr Joël Chambard approuve et précise que durant toute ces années l'Amicale a très bien fonctionné sans CA, la priorité reste la convivialité, la fête et le bénévolat.

Certains membres posent la question des assurances. Mr Laurent Besançon répond que les Loups ont toujours été couverts par une assurance et qu'il n'y a aucun souci à ce niveau là.

2- Proposition de fonctionnement de l'Association (carte de membre, cotisation, ...) :

Tout ces points seront débattus lors de l'A.G. exceptionnelle en octobre prochain, lors de la révision des statuts.

3- Calendrier des animations :

Il est demandé aux membres présents de s'inscrire sur le calendrier des animations suivant leur disponibilité :

- Nombre de personnes pour les démonstrations :
- 3 personnes gare du haut
 - 1 personnes gare du bas : explications, lien avec le haut
 - 1 personne salle Mairie pour film et commentaires
 - 2 personnes buvette

Voir en pièce jointe le récapitulatif des animations, démonstration du téléphérique.

4- Fête du Lait :

Elle aura lieu le samedi 27 juillet à partir de 14h00.

Différents points sont abordés :

* Les affiches : prise en charge par l'Office du Tourisme de Voiteur.

Il est demandé aux membres de réfléchir sur la forme, la couleur, et faire des propositions lors de la prochaine réunion.

* Démonstrations téléphérique : Horaires : 2 propositions :

- 3 démonstrations : 16h00 - 18h00 - 22h00 descente éclairée, à voir si matériellement cela est possible.

- Si pas de descente éclairée : 15h00 - 17h00 - 19h00

* A 14h00 : Présence de la Confrérie des amis du Comté et des nobles vins du Jura, procession, discours, ... Coût : 150€.

Nécessité d'avoir une estrade ou un char.

* Chapiteaux, tables et bancs : Plusieurs possibilités de réservations :

- Chez les pompiers de Voiteur pour 640€

- Comité des fêtes de Bréry, lien avec le Maire de Mantry: 3 chapiteaux, tables et bancs + montage.

- Un chapiteau au café de l'abbaye à Baume les Messieurs (buvette)

- 10 tables à Ménétru le Vignoble

* Réservation du camion frigo : 100€

* Réservation de toilettes sèches, comme l'an passé au même emplacement.

* Exposants, producteurs locaux : Le président et Mr Denis Chambard se charge de les contacter. Demander aux producteurs du village : Mrs Simon Bailly et Guillon Jean Louis (miel) et Mme Marie Meije (drolipattes)

A réfléchir sur une éventuelle participation des exposants pour l'emplacement du stand.

* Buvette : Il est décidé que cette année les Loups assureront la totalité de la buvette, et ne feront pas appel à un brasseur.

Réservation d'une tireuse à bière (prêtée) et de fûts de bière à l'épicerie de la Marre. Nécessité d'avoir des gobelets transparents.

Boissons : - coca cola

- orangina

- ice the

- eau Perrier

- petites bouteilles d'eau

* Petite restauration : Frites, saucisses de producteur. Mme Marie Bruchon voit avec les personnes présentes l'an dernier.

* Mr Duc Pierre propose un stand crêpes, il possède une crêpière à gaz. Voir si possibilité au niveau des personnes qui peuvent assurer ce stand.

* Il est souligné que lors de la fête du lait, une demande de vente de Comté est exprimée par les personnes présentes. Les fruitières seront contactées pour une possibilité de vente de Comté, ou le fromager ambulant présent l'an dernier.

* Animation: L'an dernier une tombola avait été organisée. Pour changer cette année, une animation avec des paniers garnis sera mise en place. Il est décidé de plusieurs paniers garnis sur plusieurs tranches horaires dans l'après midi.

Il est demandé aux membres de démarcher auprès des commerçants pour récupérer des lots.

Prévoir des paniers (voir ALCG ou Oasis).

Mr Pascal Cordier se chargera de cette animation.

* Spectacles : Plusieurs possibilités de spectacles :

- Orgue de Barbarie
 - Le groupe les Marche pas d'dans
 - Matt, disc-jockey (Baume les Messieurs)
 - Fanfare de Voiteur
 - Groupe des cors de chasse
- Le Président prend contacte avec eux.

* Plan de la place : il est de demandé à chacun de réfléchir au plan de la place : Emplacements des chapiteaux, différents stand, estrade pour les ambassadeurs du noble vin et du Comté, buvette, brasserie, ...

Prochaine réunion : **Le samedi 1^{er} juin à 18h30**

Ci- joint le récapitulatif des démonstrations du téléphérique.

Le 4 mai 2024

Pierre Duc, secrétaire